

LE 3 MAI 2010

UNE RENCONTRE ENRICHISSANTE

Vendredi après-midi, 2 collègues du FABEC étaient présents pour échanger avec l'ensemble des personnels. Réunis pendant plus de 2H30 dans l'amphi, les agents présents ont pu dialoguer sans tabous avec Frédéric DELEAU (Maastricht UAC) et Dominique NOVAKOVIC (Genève ACC). Cette expérience unique a été appréciée et saluée par les participants. Bref, une après-midi enrichissante, à la découverte de l'autre et l'ailleurs, pour la construction d'un meilleur avenir commun.

Des cultures différentes, une ambition commune !

Combien d'incompréhensions naissent de nos différences culturelles ?
Beaucoup trop...

Cet après-midi de rencontre a permis de mieux se connaître pour mieux se comprendre.

Les fondamentaux revendiqués par le SNCTA, garanties pour les personnels avant toute évolution vers un prestataire unique, sont les mêmes que ceux portés par le MARC, groupement de syndicats européens représentant une très large majorité des personnels voire la totalité des personnels chez certains prestataires.

Nous refusons tous ensemble tout modèle concurrentiel entre prestataires et la marchandisation du ciel européen.

Pour combattre cela, notre ambition est la même : **la réalisation du premier service public européen géré par un unique prestataire public.**

Au travers de cette ambition, l'ensemble des agents du FABEC défend **une évolution sociale par le haut**. Notre collègue Suisse, par exemple, ne bradera, sous aucun prétexte, ses conditions de départ à la retraite (deux millions d'euros - rente, capital ou un mix des deux – sur un fond de pension garanti par l'Etat).

Droit de grève et service minimum

Aussi bien à Eurocontrol qu'en Suisse, les agents disposent du droit de grève. Le recours à un tel droit est très peu utilisé du fait qu'il existe « culturellement » des processus de négociations performants.

Que se passe-t-il en cas de grève ?

La notion de service minimum n'existe qu'à Maastricht. Elle se traduit par l'ouverture de 3 secteurs (un secteur par zone de qualif) uniquement pour les vols d'Etats ou Médicaux.

En Suisse : fermeture totale de l'espace aérien !

Le temps de présence et de contrôle

Absence de pointeuse chez nos collègues ! Leur Chef de salle a l'entière autonomie concernant la gestion de son effectif : montées décalées, départs anticipés, etc.

Par contre, il existe un **badgeage secteur** :

- total à Maastricht, relevé individuel informatisé
- libre en Suisse, respect du volume d'heures de la licence de contrôle.

De toute évidence, les actuelles mesures de notre administration ne sont en aucun cas le fruit d'une quelconque harmonisation... elles s'apparentent fortement à des repréailles... une attitude inacceptable ! Elle pourrait avoir de graves conséquences, notamment sur un dialogue social déjà bien difficile en temps normal comparé aux cultures de négociations de nos partenaires du FABEC !

Le Bureau de Section SNCTA LFRR

*Pour soutenir le projet Mosaic, adhérez au SNCTA !
Pour nous joindre, une seule adresse : lfrr@sncta.fr*